

Offrir un don par testament ou au moyen d'une police d'assurance-vie est un geste simple et réfléchi qui traduit bien notre engagement pour les générations de demain.

Toute information sera traitée dans la plus stricte confidentialité.

Communiquez avec nous :

- J'ai l'intention de nommer la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme dans mon testament.
- Je désire plus d'information sur les dons suivants :
 - Les dons par testament
 - Les dons par assurance-vie
 - Les dons d'actions
 - Les dons en biens meubles et immeubles
 - Les autres formes de dons

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

Groupe d'âge :

- 25 à 40 ans 41 à 65 ans 66 ans et plus

Veillez retourner à :

Fondation de l'Hôpital régional
de Saint-Jérôme
Service de planification des dons
290, rue Montigny
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 9Z9

Renseignements additionnels : 450 431-8484

